

Mémoire architectural



Le projet de construction du nouvel EHPAD de 82 lits sur le site du centre hospitalier de Thiers et à proximité immédiate de l'offre gériatrique locale constitue un véritable projet d'établissement motivé par le souhait de rassembler l'offre de soins sur un seul et même site : le site de Fau.

Les enjeux de ce projet d'établissement sont multiples et s'inscrivent à différentes échelles :

- **A l'échelle purement géographique** : il répond aux besoins de regroupement des structures et de mutualisation de certains espaces sur le site de Fau.
- **A l'échelle architecturale, paysagère & urbaine** :
Il offre une insertion harmonieuse sur le site et une image architecturale de qualité en tenant compte des contraintes d'implantation sur site et en favorisant les relations avec l'environnement immédiat notamment les espaces naturels environnants.
- **A l'échelle fonctionnelle** : il répond à une logique d'optimisation des distances de déplacement pour les usagers, offre des conditions d'accueil adaptées aux habitants et leurs familles tout en proposant des conditions de travail agréables et satisfaisantes au personnel diffusant une image positive de la structure.
- **A l'échelle économique & environnementale** : nous proposons un bâtiment efficient répondant aux contraintes budgétaires du maître d'ouvrage et aux attentes environnementales.

A la fois **projet de vie et projet de soins** le nouvel EHPAD est vecteur de lien social : il propose par l'intermédiaire de son architecture de vivre et d'habiter de manière harmonieuse tout en disposant des soins nécessaires au bien-être du résident.

PARTI D'AMENAGEMENT | RESPECT DES REGLES D'URBANISME & LEUR IMPACT

Axe de composition & Implantation

Le nouvel EHPAD prend place au Sud du bâtiment Aquarelle, en lisière de l'espace naturel existant et se développe selon un axe Est-Ouest.

Le projet s'inscrit dans une bande longue et étroite entre le bâtiment Aquarelle et la limite de propriété Sud-Ouest de manière à :

- Répondre à la demande programmatique et fonctionnelle de proximité immédiate avec le bâtiment Aquarelle et,
- Profiter de l'écrin de verdure situé au Sud de la parcelle tout en minimisant au maximum son impact sur le site et ses espaces boisés.

Bien que l'implantation au PLU soit totalement libre pour les projets d'intérêt collectif (règlement de zone Up), le projet respecte un certain recul vis-à-vis de la limite de propriété au Sud-Ouest de la parcelle.

Cette mise à distance permet de maintenir et de renforcer l'écran végétal en limite de propriété et ainsi de garantir une certaine intimité entre les pavillons voisins et le futur EHPAD.

L'espace libre signifié par la bande de recul devient le refuge d'une majorité des jardins aménagés du nouvel EHPAD (jardin floral / jardin aromatique / jardin potager / jardin sécurisé de l'UVP...).

En effet, le nouvel établissement, implanté en bande, profite de la proximité de l'espace boisé Sud pour organiser différentes séquences végétalisées et établir des connexions « dehors-dedans » variées.

Cette implantation en bande représente également l'opportunité d'utiliser les vents dominants Nord-sud pour favoriser la **ventilation naturelle et participer au confort d'été**.

Le développement linéaire du projet permet d'instaurer progressivement un degré d'intimité au niveau rez-de-chaussée depuis l'entrée principale et la zone de stationnement vers les lieux de vie puis les lieux d'hébergement.

Le projet utilise à son avantage la topographie du site pour mettre en place le niveau de rez-de-chaussée du nouveau bâtiment à la cote 340.93^{ngf} et ainsi éviter les terrassements trop importants.

Le positionnement du niveau de référence à cette altimétrie permettra également d'optimiser les terrassements pour la création du vide sanitaire et du sous-sol partiel.

Sur le plan purement sécuritaire, l'implantation du nouveau bâtiment a été pensée de façon :

- À respecter un éloignement de plus de 8m par rapport au bâtiment Aquarelle,
- À maintenir la défense incendie du bâtiment Aquarelle. En effet, la voie préexistante au sud du bâtiment Aquarelle la parcelle sera en partie remaniée dans le cadre du projet afin de desservir le sous-sol partiel du nouvel EHPAD via un accès logistique. Mais son tracé en plan restera sensiblement le même.

Desserte & Parkings existants

Dans le cadre du projet, 15 places de stationnement existantes sont supprimées.

Pour compenser cette suppression, 55 places sont créées au lieu des 40 places demandées au programme.

Une ancienne voie de chantier, accessible depuis la route de Fau, traverse actuellement l'espace boisé situé au Sud de la parcelle.

Nous proposons de réutiliser cette voie chantier pour implanter le nouveau parking sur une partie de son linéaire. En phase travaux, cette voie existante et totalement dissociée des espaces de circulation du centre hospitalier pourra à nouveau faire office de voie chantier.

Cette réutilisation répond à une certaine logique financière mais également à une logique fonctionnelle. Elle permettrait en phase travaux de véritablement dissocier les flux de véhicules « public » des flux chantier et donc de minimiser les nuisances en matière d'aller-et-venues des engins liés aux travaux et ainsi sécuriser le site en activités.

Une fois le nouvel EHPAD construit, cette voie pourrait être maintenue et utilisée comme accès secours, plus direct et libre de circulation.

Le parking central préexistant est légèrement remanié de façon à intégrer parfaitement le parvis d'entrée de la nouvelle structure dans l'aménagement général des espaces extérieurs du site.

Le nouveau parking de 55 places, quant à lui, se développe au Sud-Est du parking Aquarelle comme une extension de ce dernier. Il s'organise selon une boucle de circulation permettant de rejoindre la voirie principale du site du centre hospitalier.

PARTI ARCHITECTURAL | ENVELOPPE & VOLUMETRIE



Perspective Sud-Est – vue sur l'Aile Est depuis l'espace boisé préservé

Volumétrie & matérialité participent à l'identification claire et aisée du nouvel établissement.

Le nouvel EHPAD présente une allure singulière permettant aux usagers de l'identifier au premier regard.

A l'image d'un nœud papillon, le projet se caractérise en plan par deux ailes reliées par un noyau central.

En plan comme en volumétrie le bâtiment présente une **allure organique** notamment en raison de la composition architecturale singulière du RDC de l'aile Est.

En effet, cette aile propose une réinterprétation contemporaine de la bastide par un jeu subtil d'arcades qui confère au projet un esprit « village ».

Au-delà de la symbolique du village, le dispositif d'arcades offre aux occupants et visiteurs des circulations extérieures protégées des intempéries où les usagers peuvent évoluer à leur rythme.

Véritable espace de déambulation et d'échanges la galerie périphérique permet aux habitants de s'approprier cet entre-deux.

Espace atypique, la galerie suscite les rencontres informelles et permet de développer les relations sociales au gré des déambulations.

Elle offre également des espaces de contemplation au fil des saisons avec en toile de fond permanente et changeante, l'espace boisé.

Le projet présente une **volumétrie sculptée** permettant de rompre avec la linéarité de l'implantation du bâtiment en bande. Différents dispositifs architecturaux sont mis en place au travers du projet afin de sculpter le long volume clair :

- Le **dispositif d'arcades** en béton préfabriqué constitue le premier dispositif. Il rend le projet plus aérien, allège le long volume.
L'alternance de 2 profils différents d'arcades instaure un rythme en façade qui participe pleinement à **l'identité visuelle du projet**.
Les arches de teinte claire offrent une première peau laissant entrevoir une seconde enveloppe en retrait, aux formes courbes et recouvertes d'un bardage bois abritant les espaces collectifs « ouverts » et semi-ouverts
- **Les différentes terrasses du RDC et du R+1** participent à l'animation de la façade en offrant un jeu de creux soulignés par une touche de bois (sur les parois verticales et en plafond).

- Les **creux en pointe de diamant au R+1**, générés par la disposition des chambres en miroir, et soulignés par un bardage bois, ponctuent et animent le R+1 de façon régulière.
- Un **jeu de casquettes** correspondant aux prolongements de toiture des 2 volumes techniques disposés sur le toit terrasse de l'EHPAD casse la linéarité de la façade Nord.
- Des **volumes aux formes courbes**, revêtus de bardage bois vertical (douglas) et se laissant deviner en arrière-plan des arcades, participent au jeu de pleins et de vides en façade.



Bardage bois vertical en douglas

La bi-matérialité développée au travers du projet joue ici un rôle important dans le traitement de l'enveloppe du bâtiment. Elle permet de souligner certains éléments comme les creux et vides en façade ainsi que certains volumes disposés en second plan.

Matériau chaleureux, en contraste avec la teinte claire de l'enduit recouvrant l'ITE¹, le bois invite les usagers à s'attarder sous les arcades et souligne l'écrin dans lequel se lovent les espaces collectifs du projet. Et les ondulations du bardage accentue l'aspect organique du rez-de-chaussée de l'Aile Est. De larges châssis vitrés en aluminium de teinte bronze participent au dessin de façade. Ils renforcent l'idée d'ouverture du nouvel établissement vers l'extérieur.

PARTI FONCTIONNEL | ORGANISATION GENERALE & GESTION DES FLUX

Le projet s'attache à développer une organisation fonctionnelle et efficace tout en proposant des espaces généreux au service du bien-être des occupants dans un souci de qualité d'accueil et de prise en charge. Le nouvel EHPAD se développe en R+1.

Le Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée s'organise en 2 parties distinctes :

1. Une première Aile, **l'Aile Est**, rassemblant les espaces thérapeutiques et d'accompagnement ainsi que les espaces d'accueil de jour.
2. Une seconde Aile, **l'Aile Ouest**, réunissant les demi-unités protégées de 14 lits chacune : l'Unité de Vie Protégée et l'Unité d'Hébergement Renforcé (UVP & UHR)

Les deux ailes se rejoignent en partie centrale du bâtiment et s'articulent autour du noyau fonctionnel et technique de l'EHPAD. Situé dans l'axe de la galerie de liaison avec le bâtiment Aquarelle, ce dernier permet d'articuler le nouvel EHPAD avec le bâtiment Aquarelle. Au carrefour des circulations horizontales des différentes entités du projet, il accueille également l'ensemble des circulations verticales et relie ainsi l'ensemble des niveaux de l'EHPAD (niveaux nobles et niveaux « techniques »). Cet espace est également un lieu de surveillance sur lequel sont orientés, aux différents niveaux, des locaux « support » tels que des bureaux infirmier ^{et/ou} des salles de soins.

¹ ITE : Isolation thermique par l'extérieur

L'Aile Est

Tournée vers l'extérieur et vers les espaces de liaison avec le reste du centre hospitalier, il s'agit de l'aile « publique » du projet.

C'est donc naturellement via cette aile que s'effectue l'entrée du public et des usagers.

Véritable interface avec l'extérieur, l'aile Est ouvre l'établissement sur la vie de quartier notamment grâce à l'accès aisé aux tiers lieux depuis le parvis d'entrée et depuis une connexion directe avec la nouvelle aire de stationnement.

L'Aile Est se caractérise par le traitement singulier de son enveloppe, en adéquation avec les espaces collectifs qu'elle héberge.

L'entrée publique, située dans l'axe du parvis, dirige les visiteurs et usagers au cœur de l'Aile Est. Cet accès est mis en évidence par :

- La continuité du matériau du parvis au travers de la galerie,
- Un débord de terrasse du niveau supérieur,
- Un élargissement généreux de la coursive périphérique et,
- De grandes baies vitrées et un plafond bois ajouré installé dans l'axe et la largeur de l'entrée.

Cette configuration spatiale vient renforcer la notion d'**accueil et d'ouverture sur l'extérieur**.

L'aile « Est » exprime sa singularité par la combinaison subtile de l'espace de la galerie et de volumes courbes en bois abritant les espaces de convivialité et d'accompagnement.

La coursive - galerie aux multiples facettes

Bien plus qu'un espace additionnel, la galerie est un lieu à part entière qui confère au projet une valeur ajoutée voire son identité. Développée uniquement sur l'Aile Est, cet espace abrite des fonctions multiples tout au long de son développement.

Tantôt espace de circulation, tantôt terrasse couverte du PASA ou terrasse couverte de l'atelier cuisine ou bien encore espace de marche et d'exercice en lien direct avec la salle kinésithérapie, **la coursive constitue véritable un lieu de vie extérieur aux séquences multiples.**

Les volumes courbes - écrins de bois

Ces volumes aux formes et à la matérialité organiques que la galerie laisse entrevoir accueillent et organisent les espaces collectifs du projet.

Les parois courbes adoucissent les flux côté galerie tout en offrant des espaces intimistes et sécurisants à l'intérieur même des volumes.



Vue depuis l'atelier cuisine vers l'entrée et la coursive extérieure

Les locaux tiers lieux et les espaces de convivialité s'organisent naturellement dans les volumes bois disposés au Nord de l'Aile, en lien direct avec l'entrée de l'établissement et à l'interface avec le reste du centre hospitalier.

Disposés en enfilade, l'atelier cuisine, la salle d'activités et la salle multimédia s'organisent dans un long volume bois visible depuis le parvis et l'entrée principale. Largement vitrés sur l'espace de la coursière ils bénéficient d'un éclairage naturel appréciable et participent à l'ouverture de l'établissement sur le centre hospitalier.

Ces espaces communiquent les uns avec les autres par le biais de portes intermédiaires ou de cloison mobile. Ainsi l'espace multimédia et la salle d'activités attenante peuvent s'unir en un seul et même espace en fonction des besoins des utilisateurs.

Depuis le parvis et l'entrée couverte, le visiteur peut également apercevoir, sur sa gauche, les locaux tiers-lieux tournés vers l'extérieur et dont l'enveloppe aux formes courbes éveille la curiosité des visiteurs. Disposés dans trois volumes de tailles et de forme identiques les locaux tiers-lieux instaurent une rythmique avenante et singulière perceptible depuis les espaces de stationnement et le centre hospitalier existant. Ce positionnement stratégique et la relation établie avec la coursière encouragent le lien social.

Le PASA prend place à l'extrémité Est de l'aile, au Sud des locaux tiers lieux. Il s'organise autour de sa propre circulation centrale. Cette liaison interne dessert :

- En cœur de PASA, les locaux purement fonctionnels pouvant être aveugles (office / stockage / sanitaires),
- En périphérie, les espaces dits « nobles » en lien direct avec la galerie et les jardins en façade Sud (salles d'activités et bureau intervenant).

Le PASA dispose d'une terrasse couverte à l'angle Sud-Est de l'aile qui l'abrite.

Située dans le prolongement de la cuisine thérapeutique et de la salle d'activités familiales, cette terrasse correspond à l'élargissement de la coursière et bénéficie d'une orientation privilégiée sur le jardin floral et sur l'espace naturel en arrière-plan. Elle offre la possibilité de poursuivre les activités en extérieur.

En façade sud, 3 autres volumes bien distincts et aux formes arrondies, séparés par de grands châssis vitrés, animent l'espace de la galerie. Les 2 premiers, de taille équivalente, abritent chacun 2 bureaux de consultation (bureau médecin / bureau psychologue et bureaux HDJ).

Le 3^{ème} volume, plus long, enveloppe et accueille des espaces thérapeutiques et d'accompagnement tels que la salle Snoezelen, la salle de kinésithérapie mais également la salle poly-culturelle et un bureau infirmier.

Ces 3 volumes courbes animent également les espaces de circulation intérieurs de l'Aile Est.

L'Aile Ouest

Au rez-de-chaussée, cette aile correspond à l'aile protectrice et rassurante dans laquelle s'organisent l'UVP et l'UHR. Disposée à l'angle Sud-Ouest de la parcelle, elle bénéficie d'un cadre paysager intimiste et sécurisant, à l'abri des aller-et-venues des véhicules et des visiteurs.

L'organisation compacte des unités de vie limite le développé de circulations et la partition intérieure participe à la rationalisation des flux du personnel. Ce qui représente un gain de temps et d'énergie significatif pour les équipes soignantes.

En plan, les 2 unités (UHR & UVP) semblent former deux « U » disposés en face-à-face et enchâssés sur une bande technique et structurelle d'environ 4.50m de large.

Cette bande servante disposée selon un axe Est-Ouest et matérialisée par une succession de 3 volumes techniques, abrite les locaux communs aux 2 unités.

En effet, la bande servante rassemble de manière fluide, cohérente et efficiente les locaux suivants : office, espace de stockage, sanitaires, locaux ménage, local linge sale / déchets, sous-station et local CFO/CFA.

Les deux « U » formés par l'UHR et l'UVP se rejoignent en partie médiane de l'Aile Ouest au droit des salle-à-manger respectives de chaque unité.

Les salle-à-manger de taille et de forme identiques, disposées en miroir l'une de l'autre, marquent l'axe Nord-Sud de l'Aile Ouest.

Ainsi la salle-manger de l'UHR est orientée Nord tandis que la salle-à-manger de l'UVP est tournée vers le Sud.

Cette disposition symétrique des deux salle-à-manger sans élément structurel intermédiaire entre elles répond à la volonté programmatique de flexibilité et d'évolutivité des espaces pour satisfaire à d'éventuels besoins futurs de réagencement spatial.

Ainsi, il deviendra possible de proposer un espace central unique en cœur d'unité, en supprimant par exemple la cloison intermédiaire entre les deux salle-à-manger.

La position stratégique des salles de pause et de la salle de soins des deux unités de vie protégées permet d'assurer une **surveillance discrète mais efficace**.

Le R+1 – Niveau d'hébergement

Le R+1 du nouvel établissement réunit les deux unités de 27 lits. Il se déploie à la même altimétrie que l'étage du bâtiment Aquarelle (344.45^{ngf}) de manière à exploiter la toiture de la galerie de liaison du RDC pour relier les 2 bâtiments. Ainsi les usagers bénéficient d'une liaison fonctionnelle en R+1 facilitant et optimisant leurs déplacements d'une structure à une autre.

Les deux unités qui composent le R+1 s'étendent de part et d'autre du noyau central disposé dans l'axe de la passerelle de liaison avec le bâtiment aquarelle.

Cet élément d'articulation entre unités de vie mais également entre nouvel EHPAD et bâtiment Aquarelle rassemble les circulations verticales principales ainsi que certains espaces strictement dédiés au personnel tels que les salles de transmission, pharmacie, bureau infirmier et salles de pause.

La première unité se développe à l'étage de l'aile Est tandis que la seconde prend place à l'étage de l'aile Ouest.

Chaque unité s'organise selon un schéma semblable à l'organisation en RDC de l'UHR et l'UVP :

- a. Un **axe Nord-Sud** permettant d'implanter le cœur de l'unité : la **salle-à-manger**,
- b. Un **axe Est-Ouest** matérialisé par la **bande servante**, succession de volumes techniques rassemblant l'ensemble des locaux indispensables au fonctionnement de l'unité et les organes de désenfumage.

a. La salle à manger – Cœur d'unité

En partie centrale de chaque unité, les espaces de déambulation s'ouvrent sur une salle à manger accueillante. Du fait de sa disposition en cœur d'unité, cet espace convivial rompt la linéarité des espaces de circulation et leur permet de bénéficier d'un généreux apport en lumière naturelle.

En effet, cet espace dispose d'un véritable atout : celui d'être traversant. Cette configuration permet d'agencer une terrasse à chacune de ses extrémités.

Véritables prolongements extérieurs des salles à manger, ces généreuses terrasses Nord & Sud offrent des opportunités de repas et de pause en extérieur.

Les ambiances intérieures de la salle-à-manger sont soignées et chaleureuses afin de procurer aux habitants la sensation d'être « comme chez soi ».

Au sein de la salle à manger elles participent à la matérialisation de 3 sous-espaces.



Deux effets de matière distincts sont proposés en sol PVC afin de délimiter au sein de la salle à manger les espaces de circulation des zones de restauration. En effet, le revêtement effet béton des circulations attenantes se poursuit au travers de la salle-à-manger pour rejoindre les circulations menant à la seconde moitié des espaces nuit de l'unité. En plafond, les zones de circulation sont soulignées par un faux-plafond démontable en fibre acoustique (dalles 60x120cm) tandis qu'un faux

plafond bois ajouré cerné d'un plafond plâtre souligne les espaces de réception.

Ce jeu de changement de matérialité en plafond et en sol contribue à la lisibilité des sous-espaces tout en évitant le cloisonnement.

L'aménagement et le traitement des ambiances intérieures de l'office participe aux ambiances de la salle-à-manger dans la mesure où celui-ci est ouvert sur l'espace de convivialité. Organisé comme une grande cuisine familiale, il présente un agencement intérieur et un mobilier intégré en cohérence avec les ambiances de la salle-à-manger.

b. La bande servante – bloc fonctionnel & structurel des unités de vie

La bande servante est constituée d'une succession de blocs renfermant les locaux fonctionnels et espaces servants de chaque unité tels que l'office, les sanitaires, les locaux de rangement, locaux ménage ou bien encore les locaux linge propre et linge sale.

Cette bande servante s'organise entre deux voiles béton. Son rôle est donc à la fois fonctionnel et structurel. Elle abrite les fonctions vitales du bâtiment comme les conduits de désenfumage.

Cette bande technique et structurelle d'une largeur de 4.50m sur les deux tiers de son linéaire s'affine à l'approche du noyau central.

Cet élément participe à la composition des espaces de circulation double. En effet, cette bande technique est traversée à 3 reprises :

- En partie médiane, par l'espace de la salle-à-manger
- A deux reprises par les espaces de circulation de l'unité.

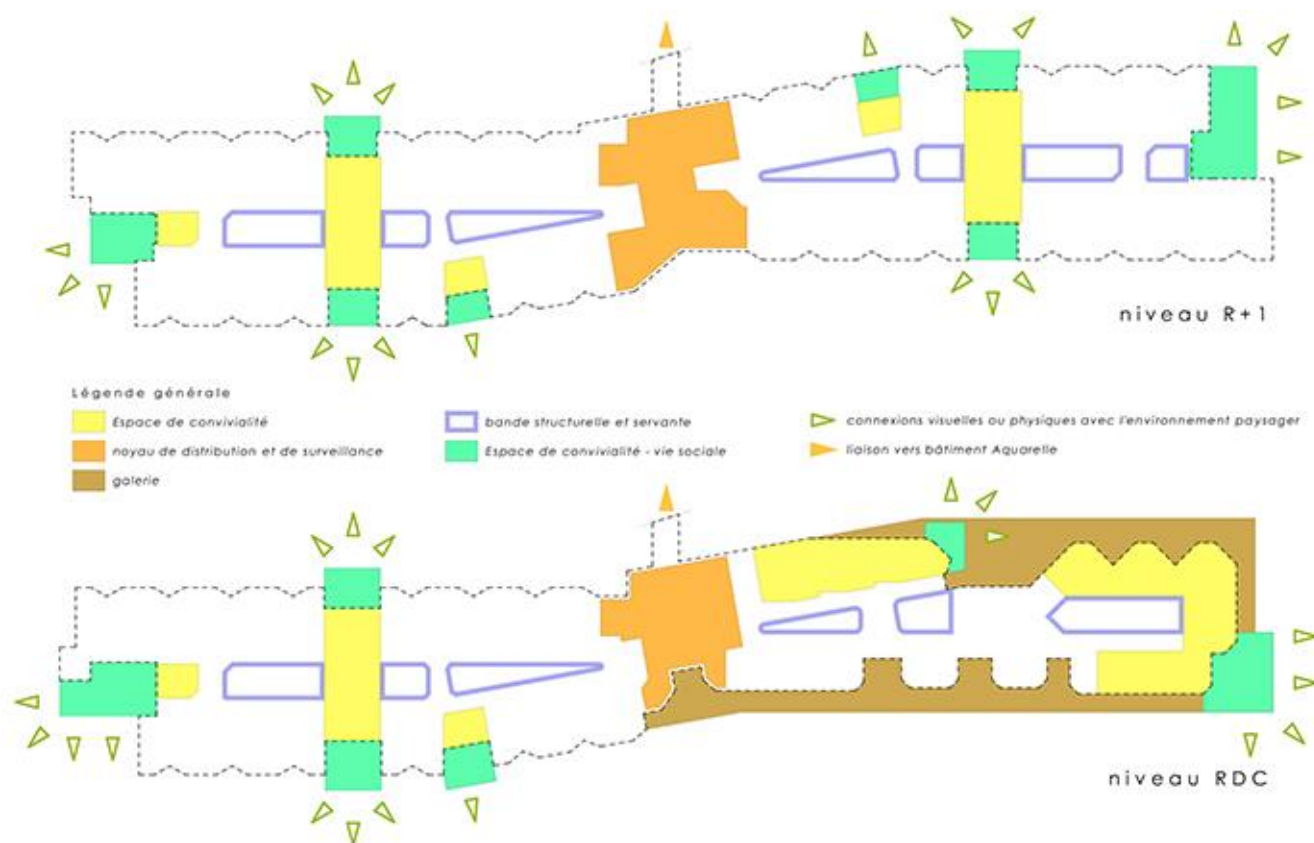
Ces interruptions animent les espaces de déambulation pour les habitants mais permettent également aux membres du personnel d'optimiser et faciliter leurs déplacements au sein de l'unité.

A l'extrémité de chaque unité, et dans l'épaisseur de la bande servante, un salon / activités prend place et s'ouvre sur une large terrasse partiellement couverte. Ainsi les résidents bénéficient de l'opportunité de participer à des activités en extérieur et de profiter pleinement des vues sur l'espaces boisés.

De plus, les terrasses disposées aux extrémités de chaque aile offrent lumière naturelle aux espaces de circulation.

Au sein de chaque unité les espaces de circulation double présentent des élargissements qui, spatialement, soulignent les entrées des chambres. La disposition des chambres en miroir participe à cette animation des espaces de déambulation.

Les parois définissant ces élargissements sont mises en évidence par une couleur de contraste facilitant l'identification et le repérage des habitants au sein de leur unité de vie.



Schémas de principe fonctionnel

L'espace de la chambre

Un soin particulier est apporté à l'espace de la chambre. Les ambiances intérieures y sont soignées et personnalisées pour donner au résident la sensation « **d'être comme à la maison** » et ainsi préserver un espace de vie privatif au sein d'une vie de collectivité tout en garantissant un sentiment de sécurité. Avant même de rentrer dans sa chambre, le résident peut l'identifier facilement grâce au pan de mur contrasté signalé depuis l'espace de la circulation.

Ce traitement coloré se poursuit au sein même de l'espace privatif.



Le volume de la salle d'eau privative est souligné par le même traitement coloré et graphique se prolongeant sur tout le linéaire de la tête de lit.

Des notes de bois réchauffent l'espace de la chambre notamment par le biais des différentes portes et tablettes mais également par l'intermédiaire du revêtement de sol PVC imitation bois.

Le positionnement de la fenêtre en léger biais permet d'offrir au résident une vue depuis son lit. Cette configuration est également le moyen d'offrir une vue « dégagée » à toutes les chambres y compris celles positionnées au plus près du bâtiment Aquarelle.

Chaque chambre est pourvue d'un volet roulant à lames orientables permettant de gérer les apports solaires et ainsi de participer au confort thermique et lumineux de la chambre.

L'espace de la chambre est ergonomique pour le résident comme pour le personnel :

- Chaque chambre dispose d'un rail de transfert permettant au soignant de limiter et faciliter ses efforts lors de la manipulation du résident,
- L'accès à la salle d'eau est facilité par la double porte à galandage permettant le passage du chariot douche si nécessaire.

Le Sous-sol technique

Un sous-sol partiel se développe au cœur du projet à l'articulation des ailes Est & Ouest. Positionné dans le prolongement du noyau central, son emplacement est stratégique.

En effet, ce niveau est directement relié aux niveaux nobles par le biais d'un ascenseur, du monte-charge et d'un escalier.

Il abrite des locaux techniques nécessaires au fonctionnement du bâtiment tels que le TGBT et la sous-station. Il rassemble également les vestiaires du personnel et le local « déchets » principal.

Ainsi disposé ce noyau central permet au personnel de gagner rapidement son service par le biais des circulations verticales directes (ascenseurs / escalier).

Ce niveau technique est également relié au réseau de galeries en vide sanitaire déployé sous le bâtiment pour assurer une maintenance aisée du bâtiment.

La Toiture terrasse

La toiture terrasse reçoit deux volumes techniques abritant les centrales de traitement d'air (CTA) du projet. Disposées en toiture ces derniers font partie intégrante de la volumétrie du bâtiment.

Leur implantation au droit de chaque salle-à-manger et le prolongement de leur toiture par l'intermédiaire d'un dispositif de casquettes béton animent la volumétrie générale.

Ces casquettes recouvrant les terrasses Nord et disposées à une altimétrie plus importante que celle de la toiture générale offrent des espaces extérieurs abrités sans compromettre l'apport en lumière naturelle des salles-à-manger.

Les 2 volumes techniques sont équipés de grilles à ventelles latérales pour permettre le renouvellement d'air et dissimuler les équipements techniques disgracieux.

L'escalier central du bâtiment est prolongé jusqu'au niveau de référence de la toiture afin de faciliter les interventions de maintenance et d'entretien. Et un cheminement technique permet de rejoindre aisément les deux volumes techniques depuis l'escalier central.

AMBIANCES INTERIEURES

Le nouvel établissement propose des ambiances intérieures douces et apaisantes, inspirées de la nature. Les matériaux, les textures et les couleurs choisis instaurent un climat calme et agréable. La lumière naturelle apportée notamment par de larges ensembles menuisés sur les espaces de vie est garante de qualité et participe au confort et à la qualité d'accueil.

Les teintes douces et claires sont privilégiées pour apporter un maximum de clarté au sein des différents espaces.

Les ambiances intérieures favorisent le repérage spatio-temporel et l'autonomie des habitants. Le recours à certains décors comme des tapisseries à motifs floraux ou végétaux permet aux résidents d'identifier les espaces de convivialité.

ESPACES EXTERIEURS & TRAITEMENT PAYSAGER

Un grand soin est apporté au traitement paysager des différents espaces extérieurs du projet.

Chaque espace fait l'objet d'un traitement spécifique en fonction de sa destination.

Véritables prolongements des espaces intérieurs, les espaces extérieurs sont aménagés de manière à participer activement au soin des habitants.

Le choix de densifier la végétation au Sud-Ouest de la parcelle, en limite de propriété avec les habitations individuelles voisines, s'est imposé naturellement pour apporter l'intimité nécessaire vis-à-vis des riverains et participer au confort d'été (apport d'ombre et de fraîcheur).

a. Les abords immédiats du projet

Le parvis d'entrée et les espaces de déambulation sous les arches sont matérialisés par un unique matériau : un béton désactivé de teinte claire. Ce traitement de surface participe à la lisibilité et à l'unité des cheminements extérieurs.

Le parvis est accompagné d'un ilot végétalisé et bordé de quelques bancs béton aux formes organiques.

b. Les jardins privés

Les jardins protégés des UHR et UVP sont en lien direct avec les terrasses couvertes des salles-à-manger et/ou salles d'activités. Ces terrasses constituent, pour chacune des unités sécurisées, l'amorce du parcours proposant une promenade en cœur de jardin.

Incitant à la déambulation et favorisant la marche, chaque parcours proposé est ponctué de haltes pourvues de bancs pour également profiter de la quiétude des lieux.

Les cheminements piétons y sont réalisés en béton drainant de teinte claire afin de limiter l'imperméabilisation des sols et favoriser l'infiltration des eaux pluviales sur la parcelle.

Le jardin de l'UHR se développe au Nord-Ouest tandis que celui de l'UVP prend place à l'angle Sud-Ouest. Ces deux espaces extérieurs spécifiques sont délimités et protégés par une clôture métallique à barreaudage vertical laissant passer la lumière et les regards.

La succession de jardins, le long de l'aile Est, offre un fond de scène mouvant depuis la coursive et propose des séquences végétales et sensorielles où l'ensemble des usagers pourront s'épanouir. Ces jardins fleuris, aromatiques & potagers, accessibles directement depuis la coursive et tournés vers l'espace boisé, offrent des degrés et des échelles de paysage différents.

c. Les terrasses accessibles abritées

Ces espaces associés aux salles d'activités et aux salles à manger des unités de vie sont soulignés de généreuses jardinières. Ces éléments intégrés à l'enveloppe du bâti habillent ponctuellement les façades de végétation.

La passerelle de liaison du R+1 sera également soulignée de jardinières intégrées à sa structure. Elle participe ainsi aux ambiances végétales du nouveau projet.

d. Le parking

La surface affectée à la voirie et au stationnement a été optimisée de façon à limiter l'imperméabilisation de la parcelle et à libérer un maximum de surface au profit du bâtiment et des espaces extérieurs paysagers.

La voirie interne est matérialisée par un enrobé et les places de stationnement sont réalisées en dalles de béton engazonnées. Ce revêtement singulier participe fortement aux ambiances paysagères du projet et atténue visuellement la présence du parking.

Le terre-plein central ainsi que les abords immédiats du nouveau parking sont végétalisés afin d'offrir des espaces d'ombragés et fondre davantage les espaces de stationnement dans la végétation.

De la végétation grimpante au feuillage persistant vient habiller le pignon Est par l'intermédiaire d'un dispositif de câbles inox, afin d'adoucir et d'atténuer sa présence.

De manière générale, l'ensemble des espaces végétalisés, refuges de biodiversité, feront l'objet d'une réflexion et d'une attention particulières lors des phases d'études afin de privilégier, par exemple, des essences locales et mellifères.

CONCLUSION

Le nouveau projet d'EHPAD constitue une structure unique et clairement identifiable au sein du site du centre hospitalier de Thiers. Sa **forte identité visuelle** exprimée au travers de son architecture favorise l'ouverture sur l'extérieur.

Inscrit dans un écrin de verdure, le nouveau bâtiment offre une **enveloppe protectrice et rassurante** abritant des espaces de soins, d'accueil et d'hébergement adaptés en perpétuelle connexion avec la nature environnante.

Soucieuse d'offrir une qualité d'accueil et de prise en charge des résidents, la conception architecturale des espaces élaborés témoigne d'un profond respect de la personne âgée par la création d'espaces privatifs et collectifs chaleureux.

Le nouvel EHPAD proposé s'insère dans une démarche d'ouverture et d'humanisation des espaces d'accueil des résidents et du public sans négliger le confort et le bien-être du personnel soignant.

Bien plus qu'une enveloppe, le projet propose une architecture bienveillante à l'écoute du bien-être de ses occupants, personnel comme résidents, une architecture soutenant le soin activement.